309 DQ8.1

Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay





## **ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES**

## PROJET D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE NICKEL DUMONT À LAUNAY

3e série de réponses aux questions reçues le 5 juin 2014

## Question

1. En audience (DT3 p. 39) et en réponse à l'une des questions envoyées sous la cote DQ1, le promoteur signale plusieurs comités: comité mixte municipal d'intervention (différent d'un CMMI ou comité mixte municipal-industriel), comité de suivi, comité d'après-mine.

Veuillez présenter sous forme de tableau sommaire les comités existants et ceux dont vous prévoyez la création avec l'information suivante pour chacun:

- nom
- composition
- rôle et responsabilités
- pouvoirs
- moyens et sources de ceux-ci
- période d'activité (début, durée)

## Réponse:

Deux tableaux présentent les comités existants et les comités à mettre en place.

Nom du comité ou de la table	Composition		Rôles et responsabilités	Pouvoirs	Moyens et provenance	Période d'activité
Comité consultatif <sup>1</sup>	Catégorie <sup>2</sup> Voisinage Groupes environnementaux Institutions de recherches et d'enseignements Organismes socio- économiques Associations des entreprises récréatives Ministères  Représentant des Premières Nations	Membres 5 2 1 1 (observateurs) 1 (Une personne a été présente à une seule reprise	Informer la communauté sur le projet, ses enjeux et ses impacts, de connaître les opinions et les préoccupations des participants à l'égard de ceux-ci, de s'entendre sur les impacts à évaluer ainsi que d'améliorer divers aspects du projet initial.	Le comité a un pouvoir de recommandation.	La firme Transfert Environnement et Société, experts en concertation et participation du public assurait la préparation des rencontres, l'animation et la réalisation des comptes-rendus. Les frais de cette firme sont payés par RNC. Les frais de garde et de déplacement des participants sont payés par RNC. Les frais de location de salle, de goûter sont payés par RNC.	29 mars 2011 au 6 octobre 2011 <sup>3</sup> . Pendant l'étude de préfaisabilité.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Référence : Projet nickélifère Dumont, Information et consultation sur l'étude de préfaisabilité, Rapport des démarches de consultation, juillet 2011. Sur le site du BAPE : PR 3.2 Annexe 2-2

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La composition a été déterminée lors d'une rencontre publique par les participants eux-mêmes.

Table municipalités et compagnie <sup>4</sup>	Maires ou mairesse de: Launay, Trécesson, Amos, Taschereau Préfèt de la MRC Abitibi Directeurs et directrices généraux de: MRC Abitibi, Launay, Trécesson, Amos, Taschereau *Le chef et le directeur général de Pikogan ont	Cette Table offre aux représentants municipaux des communautés d'accueil et environnantes du projet Dumont une structure d'information et d'échange. Pour RNC, cette initiative se veut une invitation au dialogue sur des aspects politiques du projet et une source de collaboration avec le monde municipal sur des enjeux qui débordent des limites locales du projet.	La table a un pouvoir de recommandation.	RNC assure les frais de location de salle et de goûter pour les réunions. RNC assure aussi la production des documents utiles aux rencontres et anime les échanges. Aucun frais de garde et de déplacement ne sont payés.	2 mars 2011 et toujours active
	directeur général de			déplacement ne	

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Référence : Projet nickélifère Dumont, Information et consultation sur l'étude de préfaisabilité, Rapport des démarches de consultation, juillet 2011. Sur le site du BAPE : PR 3.2 Annexe 2-2

Comité	Catégorie <sup>6</sup>	Membres	Le comité avait	Le comité avait le	La firme Transfert	Période d'activité
consultatif	Voisinage	8	pour objectifs	pouvoir de	Environnement et	intensive : 20
élargi <sup>5</sup>	Représentants	2	d'informer la	recommandation.	Société, experts en	février 2012 au 25
	d'aînés		communauté sur le	Il a notamment	concertation et	février 2013
	Groupes	4	projet et ses impacts ainsi que de connaître les	recommandé de	participation du	pendant la
	environnementaux			nouvelles études	public assurait la	réalisation de
	Milieu municipal	4		ou modélisation	préparation des	l'étude d'impact
	Institutions de	2	opinions et les	qui ont été	rencontres,	environnemental
	recherches et		préoccupations des	réalisés.	l'animation et la	et social
	d'enseignements		participants à l'égard de ceux-ci	Le comité avait le	réalisation des	Fin des activités :
	Représentants du	3		pouvoir de	comptes-rendus.	25 février 2014
	milieu agricole ou		afin de bonifier	questionner les	Les frais de cette	
	forestier		l'EIES et divers aspects du projet. Les membres	experts ayant réalisés l'EIES. Le comité avait le pouvoir d'évaluer l'importance des impacts.	firme sont payés	
	Organismes socio-	3			par RNC.	
	économiques				Les frais de garde	
	Associations des	2	étaient également		et de déplacement	
	entreprises		invités à se prononcer sur l'évaluation de l'importance des impacts réalisée par la firme mandatée par RNC		des participants	
	récréatives				sont payés par RNC.	
	Organismes liés à	2			Les frais de	
	la santé				location de salle,	
	Groupes jeunesse	2			de goûter sont	
	Ministères	2			payés par RNC.	
		(observateurs)	pour l'EIES.		Les frais de	
	Représentant des	2 (Aucun	pour i LiLo.		production de	
	Premières Nations	représentant			documents ou de	
		n'a pris part			réalisation d'études	
		auxx			complémentaires	
	rencontres)			sont payés par		
					RNC. Ainsi que les	
					frais d'honoraires	
					et de déplacement	
					des experts.	

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Référence : Projet Dumont, Rapport des démarches – Phase II couvrant la période de février 2012 à février 2013, consultation sur l'étude d'impact environnemental et social, février 2013 Sur le site du BAPE : PR 5.1 Annexe 5

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La composition a été déterminée lors d'une rencontre publique par les participants eux-mêmes.

Comité	Les participants habituels des	Développer un	Le comité a un	Les frais pour la	Rencontres
consultatif	rencontres d'échanges avec Pikogan	projet minier de	pouvoir de	prise de note par	formelles du 21
Première	étaient deux représentants de RNC,	façon responsable	recommandation.	WSP sont payés	mai 2012 à
Nation	un représentant de GENIVAR	et concertée, et		par RNC. Les frais	novembre 2012.
Abitibiwinni	(aujourd'hui WSP) et cinq	intégrer les		de rencontre sont	Le comité n'est
(PNA) <sup>7</sup>	représentants de la PNA de Pikogan,	connaissances		convenus selon les	pas dissout et des
	surtout de la famille Mapachee, qui	autochtones		rencontres et en	échanges ont lieu
	utilisent le territoire à proximité du site	traditionnelles et		fonction de qui	au besoin. Ex :
	projeté du projet Dumont.	contemporaines du		reçoit qui.	collaboration à
	La création du Comité consultatif PNA	territoire dans			l'été 2013 pour un
	est le fruit d'une décision conjointe	l'EIES			sondage sur la
	entre la compagnie et le conseil de la				biocénose.
	PNA de Pikogan.				

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Référence : Projet Dumont, Rapport des démarches – Phase II couvrant la période de février 2012 à février 2013, consultation sur l'étude d'impact environnemental et social, février 2013, section 3.3. Sur le site du BAPE : PR 5.1 Annexe 5

Comité restreint Launay	Maire de Launay, un conseiller ou une conseillère, la directrice générale et deux représentants de RNC. Un conseiller et l'agent de développement de la municipalité peuvent se joindre au comité restreint afin de faciliter les échanges	Aborder différents sujets et s'assurer d'un échange constant entre les parties. Transmission des informations les plus récentes. Relayer les demandes et préoccupations de la population. Échanges sur des projets communs en lien avec les impacts du projet.	Le comité a du pouvoir dans ces propres instances pour faire cheminer des projets ou des idées travaillés conjointement en comité restreint. En lui-même le comité a un pouvoir de recommandation.	L'animation et la prise de note est prises en charge par RNC. Les frais de rencontres sont en fonction de qui reçoit. Les rencontres se tiennent au bureau de RNC ou à la salle municipale. Les moyens pour la réalisation de projets communs proviennent en partie de RNC et de la municipalité ou d'autres tiers.	25 septembre 2012 et toujours actif. Ce comité demeurera actif jusqu'à la fin des activités minières.
Conseil municipal et RNC	Représentants de RNC et le conseil municipal	Échanger de l'information, travailler ensemble et mener des discussions. Transmission des informations les plus récentes. Relayer les demandes et préoccupations de la population. Échanger sur des projets communs en lien avec les impacts du projet.	Le comité a du pouvoir dans ces propres instances pour faire cheminer des projets ou des idées travaillés conjointement en comité restreint. En lui-même le comité a un pouvoir de recommandation.	Aucun frais n'est engagé par ces rencontres. Les moyens pour la réalisation de projets communs proviennent en partie de RNC et de la municipalité ou d'autres tiers.	Depuis octobre 2013, 4 fois par année.

COMITÉS	METTRE EN PLACE				
Nom du comité ou de la table	Composition	Rôles et responsabilités	Pouvoirs	Moyens et provenance	Période d'activité
Comité mixte des mesures d'urgence	Le mode de fonctionnement8 demeure à définir, mais s'inspirera de la formule des CMMI, tel que décrit dans le Guide de gestion des accidents industriels majeurs du CRAIM. Ce comité sera mis en place avec les représentants municipaux concernés et le représentant régional du ministère de la Sécurité publique qui sera responsable d'identifier les organismes gouvernementaux de première ligne en cas de situation d'urgence, tel que le MDDEFP et l'Agence de la santé et des services sociaux, qui devraient participer au Comité.  Les autorités civiles concernées seraient :  Service de prévention des incendies de la Ville d'Amos 111 SOPFEU Sûreté du Québec Direction régionale du ministère de la sécurité publique Agence de santé et des services sociaux	Ce comité a pour mandat d'harmoniser les plans de sécurité civile et les plans d'urgence des industries et de toutes les organisations concernées telles que la sécurité incendie, le service policier, les services de santé ainsi que le promoteur. Le but ultime de ce type de comité est de constituer un processus intégré de gestion des risques, incluant le processus d'information à la population, de manière à maximiser la sécurité des citoyens et des entreprises en réduisant les causes et les conséquences des sinistres dont la source serait les industries ou toute autre cause extérieure ayant un impact sur elles.	Voir rôles et responsabilités	Étant donné le contexte d'implantation du projet (petites municipalités et faible nombre d'entreprises d'envergure), RNC pourrait prendre en charge cette structure de concertation afin d'alléger le fardeau imposé aux municipalités relativement au développement du projet Dumont.9	Pour le début de la construction jusqu'à la fin des activités minières (incluant la restauration). Ce comité demeurera actif jusqu'à la fin des activités minières.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Extrait tiré de la QC – 5. Section 3.3.2 Table municipalités et compagnie (Réponse au Provincial du 17 juillet 2013) Sur le site du BAPE : PR5
<sup>9</sup> Extrait tiré de la QC – 115. Section 2.3 Rôle du comité de planification du plan de mesures d'urgence (Réponse au Provincial du 17 juillet 2013). Sur le site du BAPE : PR5

Comité	La création d'un comité de	À déterminer avec le comité.	Pouvoir de	Le comité de suivi pourra	Pour le début
de	suivi citoyen se fait en	Les modalités et règles de	recommandation	compter sur le soutien du	de la
suivi <sup>10</sup>	collaboration avec les	fonctionnement ainsi que les		service de relations	construction
	participants intéressés. RNC	statuts et les mandats d'un		communautaires de RNC	jusqu'à la fin
	soumettra d'abord une	comité de suivi seront décidés		pour la préparation et le suivi	des activités
	proposition de composition du	en consultation avec les		des rencontres. Selon les	minières
	comité à atteindre, visant une	membres du comité et		besoins, un financement	(incluant la
	représentativité équilibrée	acceptés par tous, lors de la		particulier pourra être fourni	restauration).
	prenant en considération les	rencontre de création ou la		par la compagnie pour la	
	différents axes du	première rencontre officielle.		réalisation de projets	
	développement durable	Le suivi du traitement des		particuliers. Les frais de	
	(social, environnemental,	nuisances, le suivi des		déplacement et de	
	économique), qui sera	plaintes, des		gardiennage des membres	
	discutée et approuvée avec la	recommandations à l'égard du		seront remboursés par la	
	participation des personnes	programme de surveillance et		compagnie. Le comité sera	
	intéressées. Le nombre de	de suivi, la validation des		mis sur pied avant le début	
	membres et la représentation	résultats et de l'efficacité des		des travaux de construction.	
	peuvent donc varier en	mesures d'atténuation et des		Les modalités précises de	
	fonction des attentes des	suggestions de mesures		financement du comité	
	participants intéressés.	correctrices au besoin sont		pourront être élaborées lors	
		tous des sujets qui pourraient		de sa mise sur pied.	
		être discutés avec le comité			
		de suivi. Toutefois, les			
		membres du comité seront			
		invités à bonifier ou modifier			
		les ordres du jour des			
		rencontres selon les thèmes			
		qu'ils désirent aborder.			

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Le comité de suivi est décrit en détail à la QC-82 du document : Réponses aux questions et commentaires du MDDEFP – 1ère série, Volume 1, juillet 2013. Sur le site du BAPE : PR5.1. Un complément se trouve également

Comité	Structure similaire à celle	Associer communauté	Le comité a du pouvoir	RNC sera l'initiateur du	Pour le début
d'après-	du comité de suivi soit, une	socioéconomique	dans les propres	Comité, mais d'autres	des opérations
mine	composition visant une	régionale, citoyens et RNC	instances qui le compose	intervenants seront	jusqu'à la fin des
	représentativité équilibrée	à la planification de la	pour faire cheminer des	impliqués et	activités minières
	prenant en considération	cessation des activités	projets ou des idées	partagerons des	(incluant la
	les différents axes du	minières et afin de mieux	travaillés conjointement.	responsabilités. Le tout	restauration).
	développement durable,	prévenir les effets de la	En lui-même, le comité a	reste à déterminer	
	mais à plus forte incidence	période postexploitation de	un pouvoir de	avec le comité.	
	socio-économique.	la mine.	recommandation		